



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Moni
belg



22037528

Déposé / Reçu le

14 MARS 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0521 703 810**

Nom

(en entier) : **Aldebaran Invest**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de Livourne 7 bte 4 à 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2021

"L'Assemblée valablement constituée et apte à délibérer aborde l'ordre du jour :

L'assemblée acte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste d'administrateur à partir de ce jour.

La SRL BPO Tax & Accountancy (BE 0885.117.476), représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution, a pouvoir pour l'exécution des formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Pour extrait conforme,

François Mainard
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).